Déposé à Liège X

Septembre 2000

Revue mensuelle des Amateurs émetteurs de la Province de Liège O N Ø L G



COSEMANS Henri ON4 CH Rue de la Poule, 20 4460 - GRACE-HOLOGNE

UNION ROYALE BELGE DES AMATEURS EMETTEURS

Membre de l' LA.R.U

Editeur responsable: ON4 BH

Rédacteur: ON4BH

67, Rue Damry

B-4100-BONCELLES

- 1. Le mot du P.P. par intérim.
- 2. P.V. de réunions L.G.E.
- 3. P.V. de réunions G.D.V.
- 4. ON5 EW et ses problèmes de voisinage
- 5. P.V. de réunion P.P. et P.S.
- 6. Bourse des amateurs.

Ce pli peut être ouvert pour contrôle postal

Renseignements utiles						
	Section LGE	Section GDV	Section HUY	Section RAT	Section RBO	
Président	ON4 CY	ON6 RC	ON5FC	ON1KZD	ON5 VU	
Téléphone	04 257 75 57	087 35 00 57	085 21 76 76	04 248 10 45	087 74 27 80	
Local	Institut St.Laurent Rue St. Laurent, 29 4000 Liège	Ecole St. Jean Rue des Prairies, 9 4800 Verviers	Rue Poncelet, 44 4520 Antheit	Ecole Muraille Rue Emile Muraille, 152 4040 - HERSTAL	Imprimerie Janelaes Kettenisserstrasse,52 4711 Walhorn	
Réunion mensuelle	Le deuxième samedi du mois	Le premier mardi du mois	Le premier vendredi du mois	Le premier lundi du mois	Le deuxième vendredi du mois	
N° compte	240-0203100-83	068-0570870-52	792-5712824-61	001-1839111-67		
QSO fréquence	145 575 Mhz	Dimanche 11 - 12h	145.225 Mhz		Jeudi de 20h-21h 144.525 Mhz	
QSL Mger	ON5PO	ONL6622	ON1KKD	ON6DP	ON8BV	

Les personnes intéressées par le radioamateurisme peuvent se renseigner auprès des Présidents des sections.

Président provincial : (Intérim) ON4 BH

Edgard TREMBICKI, rue Damry, 67 - 4100 BONCELLES

Relais des sections de la Province de Liège.

Relais ATV:

ONOTVL Entrée : 1.250 Mhz

Sortie: 1.280 Mhz.

JO2ØSP

Son/Image: 5,5 Mhz. FM

10 W. horiz. Omni, ERP 40 W.

Provisoirement hors service

Relais Phonie:

ASCRESS E TRAINER	ACIDIS E MONICE				
70 cm	ONØPLG	430.275 MHz.	+ 1,6 MHz.	JO2ØUO	
2 mtr.	ONØLG	145,650 MHz.	- 600 KHz.	JO2ØSP	
2 mtr.	ONØVE	145.600 MHz.	- 600 KHz.	Arrêt provisoire	

Fréquence utilisateurs " Packet Radio ".

ONØLG	430.500	9 600 bds dama	JO2ØSO
	439.800	1 200 + 4 800 bds dama	
ONØULG	144.975	1 200 bds dama	JO3ØAM
	430.575	1 200 + 4 800 bds dama	Hall Carlotte
ONØRET	144.887,5	1 200 bds	JO2ØUO
ONØRAT	144.925	1 200 bds	JO2ØUQ
	430.800	1 200 bds	
	438.200	1 200 bds	

Votre soutien financier aux comptes :

ONØLG (revue) 240-0203614-15

Mrs. Peeters et Delmine - LOUVEGNEE (SPRIMONT)

ONØPLG

068-2154488-48

Groupement relais ONØPLG

COURS RADIO AMATEURS:

En langue française

Néant - en attente de professeurs bénévoles et d'élèves.

En langue allemande section RBO, contactez ON5VU - 087/74 23 80

COURS CW:

Néant - en attente de professeurs bénévoles et d'élèves.

Pour recevoir cette revue il suffit de verser 500 frs par an au compte de votre section.

Votre soutien financier permet l'achat de matériel qui fait progresser vos connaissances!

UNION ROYALE BELGE DES AMATEURS-EMETTEURS A.S.B.L PROVINCE DE LIEGE Member of the I.A.R.U.

U GOOD B

Trembicki Edgard – Président Provincial (Intérim) – Rue Damry, 67 – B 4100 – BONCELLES.

Tél.: 04/336 30 90 – GSM 075/86 26 50 – E-mail = on4bh.swing.be

Le mot de votre P.P. (par intérim)

Nous voilà arrivé a une nouvelle année administrative au sein des sections de la province de Liège. Comme il s'agit du premier bulletin dont je m'occupe, en attendant une équipe qui voudra bien en reprendre l'édition, je voudrais exprimer en tout premier lieu mon entière gratitude, et je suppose que je peux y joindre la votre, a notre ami ON4 DX, Jacques, pour le travail qu'il a effectué pendant de nombreuses années, afin que nous ayons un bulletin d'information régulier, des activités concernant notre hobby, et ce dans un esprit de ham spirit qui est le notre.

Comme dit ci-dessus, j'ai repris l'édition du journal, et compte sur votre collaboration à tous, pour m'aider a le rendre tel, qu'il soit un lien entre radio amateurs de la province, qu'il soit un bulletin reprenant ce qui nous intéresse tous, tant au point de vue des activités de notre hobby, ainsi que les différents problèmes que nous pouvons rencontrer en exécutant celui ci, tant techniques qu'administratifs ou autres.

J'entends souvent des réflexions qui suggèrent, qu'il faudrait faire ceci ..., ou qu'il faudrait faire cela ..., toutes ces remarques seront prises en considération si elles sont accompagnées de solutions et surtout de faits concrets avec participation, en tenant compte que cela soit réalisé au sein des section et en approbation de la majorités de membres.

Un point important est celui de la succession des pouvoirs. Cela veut dire que, lors du remplacement d'un responsable, celui-ci est en droit de recevoir de son prédécesseur un dossier reprenant les conventions en cours, ceci concerne aussi bien les activités au sein de la section, ou des arrangements pris lors de la mise en service de relais, de nœud paquet, de comptabilité ou autres au sein de sa section ou avec d'autres sections.

Il n'est pas dans mes intentions de vouloir changer ce qui existe au sein de notre hobby, ainsi que des habitudes que nous avons dans notre région. Afin de maintenir ceci, il ne faut surtout pas oublier que l'évolution, aussi bien technique que mentalité, demande une révision permanente de nos activités, autrement dit, comprendre ce que les anciens ont élaboré, pour mieux adapter les nouvelles idées des générations actuelles. Dans cette optique il serait intéressant que ce journal soit le reflet de l'actualité actuelle, et réalisée par une équipe de nouveaux OM. Ceux-ci pourront toujours compter sur une collaboration d'anciens de bonne volonté. Rien ne vaut une bonne entente cordiale et sincère entre tous, un bon dialogue en équipe vaut plus que des réflexions stériles. Nos activités précédentes l'ont prouvé.

Il faut bien conclure, je dirais que nous sommes tous intéressés, afin que la vie dans nos sections soit celle que nous espérons, et pour ce faire il faut que nous y participions. Que chaque membre se dit, que puis je faire pour que ce soit ainsi, et que puis je faire pour cela. Les sections ont besoin que tous les OM's et ONL's soient des membres objectifs, modérés, sincères et volontaires.

Tous ceux qui ont envie de participer a l'activité de leur section, sont les bienvenus, reçus a bras ouvert, par ce que dans le fond, n'avons nous pas la même idée, c'est celle de rendre notre hobby le plus agréable possible et quel n'est pas notre plus grand plaisir de dévoiler a notre voisin, tiens ce matin j'ai appris qu'il pleuvait en Australie.

Réunion de la section LGE du 13 mai 2000.

Présents:

ON4 BH, CA, CH, CY, DX, EK, FP, VL, YS, KGL, KGP, KJC, KJE, KLR, KLS, LBH. ON5 EE, GR, P0, RY, TH. ON6 AM, GS, MA, TJ. ON7AP, GH, TP. ONL 4408, 10 294.

NON, ce n'était pas une rentrée des classes, ni un cours du soir mais si vous comptez les indicatifs... il y avait à cette réunion du samedi 13 mai dernier TRENTE présences. Notre secrétaire, ON4DX, Jacques, n'a fait qu'une entrée-sortie en serrant la pince aux autres membres, car il avait à faire ailleurs, et ne put rester. Mais il fit acte de présence en inscrivant son indicatif.

La séance démarre à 15,00 heures locales par la lecture d'un texte par ON4CY, notre président, concernant un indicatif spécial, qui est OT0 CQ (année Charles Quint) à l'occasion du Congrès UBA 2000 à Gand, le samedi 27 mai, de 00,,00 h. à 24,00 h. (depuis le site du Congrès).

Et, à propos de contests, il y en a trois bientôt, à savoir :

- Contest CW (48 heures) le 27 mai 2000.
- Field Day (24 heures) le 03 juin 2000
- Contest CW (24 heures) le 17 juin 2000.

Un autre sujet : IBPT et Radio - amateurs.

On parle d'un différent opposant certains OM en ce qui concerne les relais-radio et leurs indicatifs. J'abrège car le sujet est discuté en longueur avec des remarques de ON4KGL, ON5TH et ON4CY.

Robert, ON4VL, propose de faire une ASBI radio-amateur ici à Liège et ON4CY y répond. Kiki, ON4BH fait de même.

Kiki nous signale aussi le décès de ON4XY (+/- 69 ans) en date du 10 mai dernier. ± 35 Radio-amateurs furent présent à son enterrement. Jacky, ON5EE, signale le décès de Jean-Pierre HEUSCHEN. Quoique ce dernier ne fut jamais licencié nous l'avions surnommé ON8JP car il fut une, "boule"en tout ce qui concerne l'électronique.

ON4BH avait apporté une K7 vidéo, mais une panne du magnétoscope ne nous permit pas de voir ces 17 minutes d'enregistrement.

Jean-Claude, ON5TH, nous a promis un exposé sur le "Spread Spectrum" pour le mois de septembre prochain (samedi 9).

Il y eut une question de Eloi, ON4KGL, et ON5TH y répond sur les dangers de l'électricité et opérateurs de GSM et peut-être aussi des émanations faites par des radio-amateurs (l'irritation).

Jean, ON6TJ, demande des nouvelles de l'Arrêté Royal sur notre réglementation. Wait and see................... Ce document n'est pas encore signé. Francis, QN5RY, signale que Arthur ON6MA, se charge du pylône ATV des Croisettes. Le pylône gît par terre et passera bientôt dans d'autres mains.

Jacky, ON5EE, et José ON7TP font le tour de la salle de réunion pour vendre les derniers tickets de la tombola ON6IY et cela fit encore quelques heureux ... même si il y a eu des échanges entre certains membres.

Après la distribution des lots restants ON5EE parle des contests à venir (voir plus haut) tandis que Rob, ON4VL, inscrit les OM participants comme suit :

ON4VL, et ON4KLG: pour les contests CW des 27 mai et 17 juin.

Pour le Field-Day du 3 juin prochain : ON 5EE-6TJ-4CY-4DX-7TP-6AM-6MA-7MO-5TH-4KLG-4VL.

Si d'autres désirent participer, qu'ils se signalent.

ON7TP.

PROCHAINE REUNION DE SECTION LGE : LE SAMEDI 10 JUIN 2000 au local de St. LaurentDES 14.00 HEURES.

RAT NEWS

Entendu samedi 20 mai dernier un QSO entre Georges - ON1KZD, Francis - ON1JU et Jean - ON4JS. Georges signala aux deux autres Om ce qui suit :

Les membres du RAT se réunissent tous les vendredis entre 20,30 h. et 22,30 h. dans un local de l'Ecole des Murailles à HERSTAL. Leur réunion mensuelle se fait le premier lundi du mois aux mêmes heures. Remarque de ON1KZD:

Nous avons pensé à garder le sigle "RAT" et pour ne pas perdre la lettre finale ("T") avons pensé à "Radio Amateur Technique".

Francis, ON1JU, lui a proposé "Radio_Amateur Team". Reste à savoir si tous les membres du RAT sont d'accord sur la proposition de ON1JU, ou celle de ON1KZD

José JON7TP

Note du rédacteur : Ce rapport est rentré trop tard pour paraître dans le journal du mois de juin. Je le fais paraître dans celui ci, afin de maintenir la continuité dans les rapports des réunions. Sorry.

Ne pas oublier que le rédacteur actuel, ON4 DX Jacques a demandé d'être déchargé de sa mission a partir du mois juin de cette année et que les bonnes volontés sont attendues. Dans l'immédiat la continuation sera reprise par l'équipe provisoire, c.à.d. ON7 TP, le cheval de retour, aidé par ON4 BH, notre PP par intérim.

Etant donné que ON4 DX, s'occupait également du secrétariat, cette place est également vacante. Nous espérons lui trouver un remplaçant assez rapidement. Avis au candidats, s'adresser au P.S. de la section LGE, Yvan ON4 CY.

Réunion de la section LGE du 9 juin 2000.

1. Présents.

ON4BH, ON4CA, ON4CY, ON4DX, ON4FP, ON4KGP, ON4KJE, ON4LBH, ON4KLG,

ON4VL. ON5EE, ON5PO, ON5RY

ON6GS, ON6MA, ON6RO, ON6TJ

ON7AP, ON7GH, ON7TP ONL4408

2. Début de la réunion

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Président de section analyse les activités du mois de mai. Il rappelle l'A.G. à Gand, dont il signale le très beau cadre et la facilité d'accès. L'accent a été mis sur l'avenir des activités des radioamateurs et le problème de la diminution du nombre de membres dans toutes les régions du pays. Cela s'explique en partie par le manque de diffusion de notre activité. Ce qu'est réellement le radio-amateurisme et que notre hobby est une activité fort personnelle. Si nous sommes de moins en moins vu les nouvelles technologies nous devons faire notre mea culpa!

- ON6RO se demande pourquoi certains peuvent utiliser Internet et la radio ? Pourquoi une

tolérance pour les stations automatiques ?

Yvan nous parle alors de la nouvelle législation qui est au Conseil d'Etat et qui devra encore passer devant les deux Chambres avant d'être d'application, peut-être pour cette fin d'année.

- Lecture de la lettre du 16 mai relative aux stations automatiques (balises, numériques, P.R,

relais phonie et ATV)

Explication de la licence ON5VL différence entre adresse de paiement et adresse d'exploitation. En temps utile une lettre a été adressée par ON4VL à l'IBPT pour signaler le problème par lettre recommandée. Ceci afin de recevoir la demande de paiement à son adresse. Il n'y a toujours rien en retour de l'IBPT et on nous demande surtout de ne pas faire de paiement volontaire ? ? ?

Remise de diplômes à ON4FP, ON5VL et ON6TJ

- Remarquable participation des trois mordus de CW de la section à un contest de 48 heures et qui ont réalisé 1400 QSO et environ 1.500.000 points. Applaudissements pour ON4KLG – ON4VL et ON6TJ
- ON6TJ procède alors à une analyse du field-day de juin 2000. En ce qui concerne les installations pas de problème c'était bien, exception du local pour se reposer qui laissait à désirer. En ce qui concerne les résultats. L'équipe est satisfaite malgré la fréquence des orages. Jean se félicite d'avoir retrouvé un jeune opérateur en la personne de ON4KCD mais regrette l'absence de certains anciens. Les quatre opérateurs (ON4KCD, ON4KLG, ON4VL, ON6TJ) ont fait 505 qso avec 97 multiplicateurs et plus ou moins 177.000 points. A revoir un petit problème de prg informatique et la non réception du listing des participants.
- Résultats de l'opération tombola ON6IY un total pour les trois séances de 6150 bef.
- Kiki signale la mise à l'arrêt du relais de Verviers par suite de la demande d'installation dans un nouveau local.
- Confirmation de l'AG 2001 organisée par la section LGE le 19 mai 2001 au Sart-Tilman.

PROCHAINE REUNION DE SECTION
LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2000
AU LOCAL DE SAINT LAURENT DES 14 HEURES.

Groupement des Radio-Amateurs de Verviers et Environs

Siège social: Secrétariat:

 \odot :

Place de Martyr, 91 1000 VERVIERS

Boîte Postale 11 4800 - VERVIERS 1

Compte:

068-0570870-52

ONOVE: 145.600



G.D.V a.s.b.l

RAPPORT de la REUNION du 6 JUIN 2000

Présents: ONL 4045 - 6622 - ON 4LBU - 4 SG - 6 FN - 1KWY - 1MGU -

4KRI - 4KOJ et 1LDH

Excusés: 5MH et ONL 1376 plus ses QRP's

Pas grand monde ce soir, les membres habituels brillent pas leur absence.

Le résultat de la « porte ouverte nationale « du mois dernier est maigre en ce sens que nous avons eu peu de visiteurs, quelque 2 radioamateurs, malheureusement le reste ce sont des currieux que le trafic radioamateur n'intéresse pas. Pourtant il y a vait été fait un sérieux effort par quelques volontaires pour garnir le local (n'est ce pas Mathieu) et la propreté assurée dans le local (n'est ce pas Claudio) sans oublier l'un ou l'autre qui ont donné un sérieux coup de main pour que les lieux soient présentables. L'appareillage que nous possédons a été exposé, des démonstrations ont été faites et n'oublions pas le matériel donné au club par ON4JS, en l'occurence le relais ONOVE. Merci encore Jean.

Dès que nous recevrons les autorisations de l'IBPT nous mettrons le relais en service.

Du côté de Malchamps le Président a reçu une lettre du propriétaire des lieux et il nous en fait la lecture. Cela va retarder nos travaux d'aménagements, tenant compte du coût élevé de l'installation électrique conforme à la règlementation en vigueur. Une délégation de quelques membres rendra visiste au propriétaire pour convenir d'une convention pour l'occupation du local mis à notre disposition.

Il y aura de la part des présents, l'une ou l'autre réflexions relatives au trafic de chacun; puis la réunion est cloturée en espérant se revoir le 3e samedi du mois.

73 de votre secrétaire

Groupement des Radio-Amateurs de Verviers et Environs

Siège social: Secrétariat:

10:

Boîte Postale 11 4800 - VERVIERS 1

G.D.Va.s.b.l

Compte:

068-0570870-52

ONOVE: 145.600

RAPPORT de la réunion du 4 JUILLET 2000

Présents: ON5MH - 5EW - 4SG - 4LBU - 1MGU - 4KRI - 6AI -6FN - 4KOJ - 1LDH - ONL 4045 - 6622

La séance est ouverte par le mot du Président qui souhaite le bonsoir à tous. Il y a peu de tous ; il y a peu de monde sans doute à causes des vacances annuelles.

Nous apprenons que l'IBPT à donné de ses nouvelles et bientot nous recevrons l'autorisation d'utiliser le call ON4USA en Septembre. Concernant notre relais ON 0 VE notre ami on5ew n'a toujours rien reçu de l'IBPT ni de l'UFRC. Par contre ON4JS a fait une réflexion au demier QSO de section du GDV et reste très pessimiste en ce qui concerne l'utilité du relais placé au local; il ne présentera pas de bons résultats; il ne comprend pas non plus les autres problèmes qui se présentent dans l'emplacement qui avait été pré-annoncé; mais il a bien ajouté que le relais n'étant plus sa propriété il n'avait plus rien à voir là dedans.

Concernant Malchamps nous avons appris que l'ami KIKI a rencontré 4SG et lui a dit qu'il apportait son aide en vue de l'installation électrique dans le petit local.

Ensuite la parole est donnée à chaque membre qui y va de ses commentaires personnels.

Il n'y aura pas de réunion mensuelle en AOUT; mais les 3ièmes samedis seront maintenus tant en juillet qu'en aout.

> avec les 73's du secrétaire GDV on 1 ldh ,

G.D.V.

Groupement des radioamateurs

de Verviers et environs

Secrétariat ONILDH rue Beau Vallon 21 4800'VERVIERS tél: 087- 224025

Verviers le 15 Août 2000.

ON 4 BH Edgard TREMBICKI rue Damry 67 4100 BONCELLES

Mon Cher KIKI,

Je te fais parvenir un dossier d'une correspondance adressée par notre ami Mathieu ON 5 EW qui a été l'objet d'une réclamation d'un voisin à cause de ses antennes installées dans son jardin.

A la demande du copain je souhaiterais que l'information soit diffusée dans notre revue provinciale dans son prochain numéro.

Je t'en remercie vivement et à bientôt se revoir ou faire QSO; toutes mes amitiés à toi......;73's de

Henri on 1 1dh,

Note de ON4 BH, j'ai trouvé assez intéressant, cette intervention de notre ami Mathieu, pour la publier dans notre revue. Un jour ou l'autre, d'autres O.M., peuvent avoir des problèmes similaires et ceci pourrait les aider, pour leur défense.

J'ajoute, que si vous avez des articles, soit similaires ou d'autres pouvant intéresser les O.M. et concernant notre HOBBY, n'oubliez pas que notre journal sert a cela, TOUT EN OBSERVANT QUE CELA NE DOIT SERVIR A LAVER SON LINGE SALE.

VILLE DE VERVIERS

Bureau de l'Urbanisme rue du Collège 62 - 4800 VERVIERS

> **2**: 087/325.325 Fax: 087/325.345

Verviers, le 19 juillet 2000

Monsieur et Madame Mathieu BAUMANS-GILLIS rue Henri Dunant 9

4801 VERVIERS

Référence: 2000A0099

MK/mg

'Madame, Monsieur

Objet: Installation d'antenne radio-amateur et autres antennes.

Il nous est revenu que plusieurs antennes ont été installées sur votre propriété.

De tels travaux doivent faire l'objet, au préalable, d'une demande de permis d'urbanisme.

Voudriez vous, dès lors, nous préciser par retour du courrier la nature et l'importance des travaux réalisés et le cas échéant toute autorisation accordée par l'Administration.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance:

Le Secrétaire communal

faisant fonction,

Roger JODIN.

Communato Policial State of St

Pour le Bourgmestre, L'Echevin délégué,

Henry-Jean GATHON.

Dossier traité par : Silvia DOTTI, Architecte

Béatrice HUBERT, Employée d'Administration.

2: 087/325.237 - 325.306

BAUMANS Mathieu rue H. Dunant 9
4801 STEMBERT

VILLE DE VERVIERS Madame Silvia DOTTI, Architecte Bureau de l'Urbanisme rue du Collège 62

4800 VERVIERS

Stembert, le 24 juillet 2000

Concerne: Installation d'antennes

Madame,

J'accuse réception de votre lettre réf. 2000A0099 datée du 19.07.00, qui a retenu toute mon attention et provoque, de ma part, les réactions et interrogations suivantes :

- "Il vous est revenu" : je souhaiterais être informé de l'auteur des photos en votre possession afin que je puisse le rencontrer et identifier un ennemi que je considère comme potentiel, à qui je n'ai jamais donné l'autorisation de photographier ma propriété et ce qui s'y trouve.
- Vivre en bonne harmonie entre voisins nécessite qu'ils se parlent et que des compromis soient trouvés avant qu'il y ait plainte.

Je souhaiterais donc que vous me fassiez part de la réalité ou non d'une plainte eusse égard à la présence d'antennes dans mon terrain.

Quand vous parlez "d'antenne radio-amateur et autres antennes", pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste la différence ?

Il me semble que vous avez repris, in extenso, le texte du plaignant ?

Il est évident qu'en tant que téléspectateur, je suis, non seulement raccordé officiellement au réseau de télédistribution d'Intermosane, que je possède, en plus, deux antennes paraboliques et trois antennes sur un mât, afin de capter les émissions TV, non seulement belges mais aussi des pays limitrophes.

85

En ce qui concerne mon activité de radio-amateur, sachez que je suis licencié par l'I.B.P.T. depuis 1964, au départ d'examens passés en son temps à RTT, que cette activité n'est pas à confondre avec celle des cibistes.

Cette activité de radio-amateur est purement scientifique, elle est l'oeuvre de centaines de milliers de radio-amateurs dans le monde, reconnue en Belgique et fait l'objet de la mise en oeuvre d'aériens dans le cadre de recherches propres qui font qu'aucune structure n'est établie de façon définitive, la demande d'autorisation ne serait donc qu'éphémère, en aucune façon, la situation sur le terrain ne correspondrait à une autorisation donnée.

En ce qui concerne mes aériens radio-amateurs, j'utilise actuellement trois aériens :

- une antenne demi-onde 80 mètres, soit un fil de 2 mm² tendu entre le pignon nord de mon bâtiment et un sapin au fond de ma propriété
- une antenne pour la bande 40 mètres, soit une demi-onde tendue entre le sommet du pignon nord de mon immeuble et un arbre dans ma propriété
- une antenne multi-bandes 10 mètres à 20 mètres, verticale, constituée d'un tube d'aluminium de diamètre 22 mm, de 6 mètres de haut, installée près d'un pommier dans ma propriété.

Les autres antennes sont toutes utilisées afin de capter des émissions de télévision au départ des règles européennes qui prévoient de donner un libre accès à la culture, sans qu'aucune taxation ne puisse s'exercer.

Si des règles urbanistiques régissent l'installation d'antennes de captation de programmes de télévision, je souhaiterais que vous m'en fassiez part en m'adressant les textes correspondants.

Il est évident que, devant la saga provoquée par l'installation des antennes paraboliques, où les communes sont amenées à rembourser maintenant les taxes qu'elles avaient instaurées, il m'apparaît comme injuste que vous me posiez, à moi seul, la problématique d'antennes dans mon terrain, alors que j'ai veillé à l'esthétique du site et que je déplore la prolification des antennes paraboliques au devant même des façades en rue à Verviers sans que vous interveniez.

6

Pour terminer, je souhaiterais, chère Madame, vous remercier pour la patience et la correction dont vous avez fait preuve lors de notre entretien téléphonique dont je vous remercie.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Baumans

Directeur de Coditel Administrateur d'Intermosane

Stembert, le 24 juillet 2000

Chers amis voisins,

Concerne : Mes antennes de radio-amateurs et de captation de programmes de télévision dans mon jardin

Je vous prie de trouver copie du courrier que m'a adressé l'Administration Communale de Verviers, au départ d'un intervention d'un de mes voisins que je souhaiterais identifier (ma réponse).

En effet, ce voisin, dérangé par la présence des antennes érigées sur mon terrain, a cru bon pouvoir transgresser la confidentialité de ce qui y est érigé en prenant, à mon insu, des photos qu'il a transmises à l'Administration Communale!

Je souhaiterais que celui qui s'est rendu coupable d'un tel fait de délation ait le courage de m'en parler avant que je ne l'identifie et examine si, de son côté, je n'ai, moi, de reproches à lui faire.

La vie en société et le voisinage nécessite des concessions, il est évident qu'en ces temps très perturbés d'ondes positives, négatives, de GSM, certains se sentent un peu dépassés et estiment qu'ils ont le droit de tout contester.

Sachez que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour préserver ma liberté de citoyen, que je respecterai toujours la liberté des autres et que je ne contesterai pas leurs hobbies.

A vous, anciens voisins, je profite de la présente pour vous remercier de votre sympathie et des nombreuses années de vie en paix, si même chacun, nous avons dû composer avec les désagréments mineurs ou majeurs que nous nous sommes faits de par nos activités professionnelles ou de voisinage direct.

Bien à vous.

M. Baumans



UNION ROYALE BELGE DES AMATEURS-EMETTEURS A.S.B.L PROVINCE DE LIEGE Member of the I.A.R.U.

Trembicki Edgard – Président Provincial (Intérim) – Rue Damry, 67 – B 4100 – BONCELLES. Tél.: 04/336 30 90 – GSM 075/86 26 50 – E-mail = on4bh.swing.be

COMPTE RENDU de la réunion " PP et PS " LIEGE - du samedi 01 juillet 2000.

Note du PP – Etant donné le peu d'intérêt manifesté par les autres sections de la province, sauf HUY (qui s'est excusé), je ne relaterai ici que les points principaux abordés. Ne dit'on pas "Les absents ont tort."

Cette réunion se fit en présence de :

ON4 BH - P.P. par intérim.

ON4 CY - P.S. section de LGE.

ON1 KZD - P.S. section de RAT. (et son XYL)

ON4 VL - Membre d'honneur UBA et invité.

ON7 TP - Secrétaire LGE et invité.

Excusé - ON5 TH - Vice Président U.B.A.

La réunion s'est déroulée au local du RAT, rue Emile Muraille 152 à HERSTAL – haut (école), entre 14.55 TL et 17.50 TL. En voici les points principaux abordé.

En avant réunion, il a été annoncé pour ceux qui l'ignoraient, que ON4 PM – Jacques MASSON était décédé et tout nouveau hier le 30 juin le décès de ON4 KAL – André LOGNARD de Herstal.

1.- <u>La revue provinciale ONØLG</u> – devrait continuer à exister; avec l'appui d'un rédacteur par section concernant par exemple le rapport des réunions mensuelles, ou tout autres articles constructifs.

Il a été décidé que provisoirement sa parution continuera a raison de 10 exemplaires par an. Cette revue coûte 500 Frs. Par an, et est a payer sur le compte de sa section, a laquelle elle rapportera 200 Frs.

- 2.- <u>Dossiers Section + Succession + Vade Mecum + Assurances</u> Il est anormal de constater qu'un PS qui passe le flambeau a un autre, ne fournisse pas en même temps le dossier des activités de sa section, dossier qu'il aurait du recevoir de son prédécesseur. Il faudrait que cela se fasse avec un P.V. de remise reprise.
- 3.- <u>Inventaire matériel Section + U.B.A.</u> La même remarque que sous 2.-. Ne pas oublier la même procédure pour la trésorerie. Chaque membre a le droit de savoir ce qui se passe dans sa section.

4.- Questions posées par ON1 KZD.

a.- Question - Un PS n'étant que ON1 peut-il être responsable des émissions en H.F. au départ de sa section.

Réponse - Non, il doit désigner un responsable ON4 et surtout en aviser l'I.B.P.T.

b.- Question - Quels sont les documents a remplir pour obtenir des subsides a l'U.B.A. pour les cours donné dans la section. Il y eu un problème au sein de sa section avant qu'il n'en a pris la présidence, et n'est pas au courant de la suite donnée par l'U.B.A.

Réponse - Cela est bien détaillé dans le vade-mecum. ON4 BH lui transmettra le

dossier concernant l'affaire précitée. (Fait entre-temps)

c.- Question - Qu'en est-il du relais de Liège (145.650), vas t'on le changer d'emplacement comme lors du transfert vers Ans (ON4VL), sans prévenir personne, si oui, quand et où.

Réponse - Premièrement, le changement vers Ans avait été annoncé a l'avance dans la revue ONØLG, mais il va retourner aux croisettes dès que le nouveau pylône sera

installe, et que les autorisations othicielles seront accordees. Les demandes sont en cours, mais il est difficile d'en prévoir les délais. De toute façon, le relais fonctionne bien et rayonne, a sa **puissance autorisé**, dans la région pour lequel il doit fonctionner, le responsable reste ON5 ZS puisque celui-ci lui appartient, et qu'il en assure bénévolement la maintenance depuis bientôt 19 ans.

Question - Pourquoi un nouvel élu P.S. ne reçoit-il la liste des membres de sa section qu'en septembre, alors qu'il est élu au mois d'avril.

<u>Réponse</u> - Il est difficile d'aller plus vite car cela se passe après le Congrès ou la nomination du P.S. est officialisée, puis vient la période des vacances, mais encore une fois, cela doit faire partie des documents transmis par le P.S. précédent.

5.- Divers. -

- a.- ON4 BH, rappelle que l'U.B.A. organise le "Le Challenge du Président " et trouve que cela n'attire pas beaucoup nos sections. Il serait intéressant d'en parler avec les membres, bien lire le règlement et envisager d'y participer.
- b.- Beaucoup de membres se plaignent que les informations de l'U.B.A. ne sont pas bien diffusé. La dessus, je répondrai :
 - Assister aux réunions et votre P.S. vous renseignera.
 - Ecouter les émissions de ON4 UB le dimanche matin, sauf juillet et août (vacances) sur les fréquences de 144.650 en VHF et 3.624 en HF. Rediffusion en packet et A.T.V. le mardi soir.
 - Lisez votre CQ QSO.
 - Sur le site Internet www.uba.be.

Que voulez vous de plus, n'oubliez pas qu'une association sans la participation de tous ses membres ne saurait fonctionner correctement.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans ajouter que nous avons été très bien accueilli dans le sympathique local du R.A.T. L'ayant visité lors de la reprise, je voudrais féliciter en tout premier lieu l'X.Y.L de ON1KZD, qui a joué au chef d'équipe avec quelques bénévoles de la section pour le rendre ainsi. Bonne continuation, et reste encore longtemps le P.S. Georges. La section est en bonne mains.

Votre PP par INTERIM - ON4 BH

Bourse pour matériel Radio-Amateur.

Alimentation Kenwood PS-20

Antenne ARX270 2M / 70CM dual band verticale 9 db gain VHF / 12 db gain UHF

Base magnétique avec 5/8 - 144 MHz.

Bird Model-43 avec bouchons

Convertisseur de réception SSB-Electronic 144/28 , 432/28 ,1296/28 , 432/canal 4 /ATV , 1296/canal 7/ATV

Antenne fictive Model 4404/100 watts

Multi-Mode filter Model FL-3

Modem Packet ON5ZS 1200/4800 bds

Grid-dip américain AN/PRM-1/ 2 à 400 Mhz

Oscillo 20 Mhz

Récepteur pour chasse au Renard 144 Mhz

Récepteur broadcast voiture BLAUPUNKT sans HP

RF Speech Processor RF-440

Transceiver FM/144 Mhz TH-22 E * accessories

Transceiver FM 432 - 450 Mhz / TM-451 E

Compteur de fréquences Heathkit Model IB-1103 / 150 MHZ

Compteur de fréquences Ramsey Electronic CT-250 /2,5 Ghz

Ensemble Drake R4C avec ses filtres + FS + T4XC + AC4 + DC4 + tubes de réserve

Tout matériel en état de fonctionnement impeccable.

Tout se matériel est a vendre chez :

VANDEPUTTE Robert Rue de la Tonne, 22 B 4430 – A N S TéL: 04/263 74 10